

NAPOLÉON
ET
L'ÉGLISE

Napoléon essaya de se servir de l'Église comme de l'Université pour s'emparer des esprits des jeunes générations. Sur son ordre, le clergé dut enseigner que « honorer et servir l'Empereur, c'était honorer et servir Dieu lui-même ». Dans une leçon dont Napoléon avait lui-même revu soigneusement le texte, le catéchisme, après les devoirs envers Dieu, énuméra les *devoirs envers l'Empereur*, et c'étaient : « l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'Empire », c'est-à-dire les impôts. « Ceux qui manqueraient à leurs devoirs envers notre Empereur, disait le catéchisme en invoquant l'autorité de l'apôtre saint Paul, résisteraient à l'ordre établi de Dieu même et se rendraient dignes de la damnation éternelle. » Le conscrit qui ne rejoignait pas son régiment, le commerçant qui ne payait pas sa patente, s'exposaient aux tourments de l'enfer.

CONFLIT
AVEC LE PAPE

Ce ne fut pas seulement le clergé français, « son clergé », selon son expression, ce fut le Pape lui-même que l'Empereur prétendit mettre au service de sa politique. De là, entre Pie VII et Napoléon un conflit qui, commencé en 1806, dura jusqu'à la chute de l'Empire et où apparurent avec éclat la violence des instincts despotiques chez l'Empereur et, devant la résistance à ses volontés, la brutalité de son caractère.

Quand eut recommencé la guerre contre l'Angleterre, Napoléon, traitant le Pape, souverain indépendant, comme s'il eût été l'un de ses préfets, lui enjoignit d'abord d'expulser les Anglais qui se trouvaient dans les États de l'Église, puis par la suite de fermer ses portes aux marchandises anglaises (janvier-novembre 1806).

Pour justifier cette audacieuse démarche, Napoléon se réclamait de Charlemagne, « Empereur des Français et son auguste prédécesseur », donateur du patrimoine de Saint-Pierre, par conséquent maître suprême de Rome. « Votre Sainteté est le pape de Rome, mais, moi, j'en suis l'Empereur », écrivait-il au Pape. Pie VII prétendant que, ministre du Dieu de paix, il avait le devoir de rester neutre entre tous les fidèles, Napoléon fit d'abord occuper les États pontificaux (1807); puis à la veille de la bataille d'Essling, par décret signé au château de Schœnbrunn, aux portes de Vienne, il annexa ces États à l'Empire (17 mai 1809).